



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 60/14  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 24    Votants : 29    Procurations : 05

Reçu en Préfecture le : 01 OCT. 2014    Certifié exécutoire

Affiché le : 26 SEP. 2014

L'An deux mille quatorze, le vingt- trois septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 16 septembre 2014

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, RAYMOND, MARQUIER, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SALAÛN.

**PROCURATIONS**

Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
M. CANEZIN	à	M. SANCHEZ
M. RIGAUD	à	Mme LIAN
M. FERTE	à	M. SALAÛN
Mme SUZE	à	Mme SEIB-TAUPIN

**SECRETARE** : Mme LE GUIRIEC a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Créations de postes suite à concours**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des agents ont été reçus à différents concours.

A ce titre, et afin d'être en adéquation avec les fonctions de ces agents, il convient de créer les postes correspondants de la façon suivante :

Nbre de postes	NOUVEAU GRADE	horaire	Catégorie
3	ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	32 h 00	C
1	ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	28 h 00	C
1	Rédacteur	TC	B

Les membres du Conseil Municipal auront à se prononcer sur ces créations de postes.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- De créer les postes tels que décrits dans le tableau ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 24 septembre 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

